

marqué plus particulièrement que l'on recommandait d'intensifier les travaux de recherche au Canada—et je cite:

Pour atteindre un taux satisfaisant d'accroissement de la productivité et améliorer notre position concurrentielle dans le monde.

Nous consacrons actuellement près de 350 millions de dollars à la recherche au Canada, dont un quart est alloué au ministère de la Défense nationale. Compte tenu du montant du budget total, cette portion accordée au ministère de la Défense nationale m'apparaît surprenante.

Je constate que le discours du trône fait mention de—et je cite:

Mesures législatives visant à encourager la recherche et le développement en amplifiant et en améliorant les incitations fiscales actuelles.

Les industries qui se prévaudront de cette compensation fiscale dirigeront leurs recherches dans des domaines bien précis—du moins je le présume. Ce qui m'amène à poser la question suivante: Est-ce qu'on n'a pas voulu développer nos recherches et nos industries dans tous les secteurs à la fois, au lieu de se spécialiser? Est-ce que les recherches appliquées qui s'effectuent en dehors de nos industries ne devraient pas se spécialiser en vue du développement et de l'amélioration de nos produits finis?

Je verrais là une forme d'aide à notre industrie, un apport complémentaire à la Société de développement du Canada, sans pour autant altérer l'afflux des capitaux étrangers. Aujourd'hui, la recherche ne se fait plus sur un tableau noir. Les projets de recherches nécessitent un personnel nombreux et un équipement qui vaut des millions de dollars et qui est vite démodé. Si nous n'acceptons pas de concentrer nos investissements pour équiper et rémunérer suffisamment nos chercheurs, nous risquons fort d'être à la remorque du progrès et d'assister encore à l'exode de nos scientifiques vers des milieux plus propices.

Par ailleurs, monsieur le président, j'ai été frappé par une constatation du Conseil économique du Canada portant sur la disparité du revenu moyen per capita, par province, au Canada. En 1963, l'Ontario venait en tête de liste avec un revenu moyen de \$2,025, suivi des provinces de l'Ouest; ensuite, le Québec, au sixième rang, avec \$1,521, suivi des provinces Atlantiques, en finissant par Terre-Neuve avec \$1,009 seulement; donc un écart de 100 p. 100 entre l'Ontario et Terre-Neuve.

Si l'on considère ce décalage par région, les provinces atlantiques, par rapport à l'Ontario, accusent une disproportion de 86 p. 100. Et cette disproportion existe d'une façon à peu près constante depuis 1926.

[M. Goyer.]

Voilà une situation que je qualifie volontiers de tragique et d'inacceptable. Voilà un défi qu'il nous appartient de relever. Et cela doit être possible.

Aux États-Unis, la différence de revenu per capita par région n'accuse qu'un écart de 55 p. 100 entre le *Far West* et le *Southeast*, alors que cet écart était plus du double en 1929. Donc un gain appréciable. Et il est à remarquer que ce gain a été enregistré principalement dans la période immédiate de l'après-guerre.

Pour corriger cette situation, il nous faudra consentir des investissements massifs. Il faudra que les provinces riches acceptent d'aider les provinces à faible revenu. C'est le prix de notre unité, c'est une règle de justice sociale.

Et comment ne pas signaler au passage l'annonce, par le gouvernement, de la création du ministère de la Main-d'œuvre qui sera dirigé par l'honorable député de Québec-Ouest (M. Marchand). Il y a déjà quelques jours, nous apprenions l'aménagement des programmes d'allocations pour la formation des travailleurs sans emploi ou les handicapés, programme généreux qui pourra parfaire le plan d'assurance-chômage où manquait cet élément indispensable de dignité humaine.

Je suis heureux de constater que le discours du trône traite longuement de la paix dans le monde et de l'aide accrue aux pays sous-développés. Rehausser le niveau de vie des populations dans le besoin est sûrement la contribution la plus valable et la plus noble au maintien de la paix dans le monde. C'est indispensable dans une ère d'interdépendance. Et c'est en même temps et surtout poursuivre un but humanitaire. N'est-ce pas là suffisamment de raisons pour nous inciter à consentir un effort plus grand?

Monsieur le président, c'est sur cette note tout à fait pacifique que je propose, avec l'appui de l'honorable représentant de York-Scarborough (M. Stanbury):

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, détenteur de la Croix de Guerre et de la Médaille des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

• (4.10 p.m.)

M. Robert Stanbury (York-Scarborough): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi une expérience émouvante et mémorable d'avoir été si chaleureusement accueilli par mes